



Commune de Seilhac
> BULLETIN D'INFORMATION
 Novembre/Décembre 2013



ENFANCE

>> Une nouvelle cuisine à l'Accueil de Loisirs

Nous vous avons annoncé lors du précédent bulletin que la cuisine de l'Accueil de Loisirs n'était plus adaptée aux besoins actuels et que des travaux allaient être entrepris.

Aujourd'hui les travaux sont sur le point de se terminer. Tour à tour, agents du service technique communal et entreprises spécialisées se sont succédés afin de réaliser cet important chantier.

La nouvelle cuisine, fonctionnelle et adaptée à la fréquentation du centre, intègre toutes les nouvelles normes d'hygiène et de sécurité. En parallèle, la salle de restauration a été agrandie et rénovée par le service technique communal afin de loger tous les enfants convenablement.

Ainsi, dès le mois de novembre, les enfants vont pouvoir profiter de locaux réhabilités et spacieux et goûter à de bons plats préparés par nos deux agents.



>> La rentrée 2013/2014, la réforme des rythmes scolaires

Nos écoliers ont repris depuis déjà plus d'un mois le chemin de l'école et connu à la fois stabilité et changement :

- stabilité globale des effectifs et stabilité de l'équipe enseignante,
- changement des rythmes scolaires avec l'allègement de la journée scolaire et la mise en place du mercredi matin.

Nous avons mis en application le nouveau fonctionnement de l'école et des temps périscolaires comme exposé dans le précédent bulletin et pouvons commencer à considérer quelques premiers éléments de bilan de notre organisation pour la mise en place de cette réforme des rythmes scolaires.

Le premier cycle de cinq semaines d'activités périscolaires vient de se terminer, un autre a commencé, et une brève enquête menée auprès d'enfants, d'animateurs, d'enseignants permet déjà de dégager quelques remarques.

L'organisation générale et la mise en place des ateliers ont pu se faire dès le 1er jour sans aucune faille grâce à l'important travail mené en amont sur les emplois du temps, la distribution des locaux, et surtout le choix pertinent des intervenants : une organisation reconnue positive par tous les acteurs. Chaque enfant a expérimenté une activité avec semble-t-il, plaisir, enthousiasme et intérêt.

Rappelons simplement que nous avons fait le choix du moment et de la nature de ces ateliers afin d'intéresser tous les enfants, le but étant d'éveiller les enfants en début d'après-midi sans nuire à leur capacité d'apprentissage au retour en classe et enfin ne pas alourdir la semaine en dégageant le temps libéré en fin de semaine.

Nous sommes conscients que certaines améliorations peuvent être réalisées et restons attentifs et ouverts à toutes les remarques à condition qu'elles tiennent compte de l'intérêt des enfants, sans remettre en cause le sens de la réforme qui a fait l'objet d'un décret national.

Afin de renforcer l'équipe des employés de la commune qui encadre le temps extra scolaire ainsi que les vacances, la commune a engagé Laura Hajdamaka en tant qu'emploi d'avenir pour une durée de 12 mois renouvelable 2 fois. Comme pour Didier Rastier et Jimmy Baudin, emplois d'avenir au service technique, la Municipalité offre à Laura un encadrement et des perspectives de formation ou de qualification tout en percevant une aide de l'Etat.



Commune de Seilhac
> BULLETIN D'INFORMATION
 Novembre/Décembre 2013



VIE DE LA COMMUNE

>> Cadeaux de Noël pour les aînés

Comme chaque année, l'équipe Municipale offre à tous les aînés de quatre-vingts ans et plus un coffret gourmand. C'est l'occasion pour les élus de témoigner leur soutien et leur solidarité.

Cette opération se déroulera entre le 20 et le 30 Décembre.



BRÈVES

>> Liste électorale

Dans le cadre des prochaines élections municipales et européennes de 2014, nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées auprès de la Mairie au plus tard le 31 décembre 2013 pour vous permettre de participer aux prochains scrutins.

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre ancienne carte d'électeur (si elle est toujours en votre possession).

>> Recensement de la population

La commune est concernée par le recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Des agents munis d'une carte officielle se présenteront dans tous les foyers pour la collecte des informations nécessaires à l'INSEE.



>> AGENDA

Vous voulez faire figurer vos informations dans cette rubrique, contactez-nous à la mairie, ou par mail : communication@ville-seilhac.com

>> Lundi 11 novembre : cérémonie à 11h30 au Monument aux Morts, formation du cortège à 11h15. à 12h00, vin d'honneur offert par la municipalité. Rens : FNACA 05.55.27.02.87.

>> Vendredi 15 novembre : soirée jeux organisée par l'association Tas d'beaux jeux à partir de 20h30, Maison des Associations. Rens : 05.55.21.69.82

>> Samedi 16 novembre : loto organisé par l'école de rugby Naves Seilhac Lagraulière à la Maison des Associations. Contact : 06.41.85.91.16 / 06.63.73.19.46

>> Dimanche 24 novembre : vide placard organisé par l'Association des parents d'élèves de 10h à 16h à la Maison des Associations. Tél: 06 32 15 83 13

>> Samedi 30 novembre à 20h30 : théâtre «Si j'étais moi» d'après Alain Loustau, avec la troupe des Songe Malice de Favars. Soirée organisée par l'association Courir à Seilhac. Entrée 7 euros, gratuit moins de 12 ans. Tél 06 28 26 10 38

>> Dimanche 1er décembre : thé dansant organisé par la F.N.A.C.A. à partir de 14 heures. Tél : 05 55 27 02 87

>> Samedi 13 et dimanche 14 décembre: marché de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans (le samedi à partir de 18h00, le dimanche toute la journée)

>> Samedi 11 janvier : Goûter des Aînés offert par la municipalité.

>> Dimanche 19 janvier : thé dansant organisé par la F.N.A.C.A. à partir de 14 heures. Tél : 05 55 27 02 87

Retrouvez toutes les informations et actualités sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com

Commune de Seilhac/Bulletin d'information novembre/décembre 2013
 Tél: 05 55 27 02 87, communication@ville-seilhac.com - Directeur de la publication : Marc Géraudie. Rédaction : commission communication. Réalisation : Nathalie Besançon. Graphisme : Bicom studio Brive. Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Maugein 19000 Tulle. Photos : DR.



Commune de Seilhac
> BULLETIN D'INFORMATION
 Novembre/Décembre 2013



> EDITO



Vous avez en main le dernier exemplaire du bulletin municipal pour cette mandature, qui depuis l'été 2008 a accompagné l'épanouissement de notre commune. Un épanouissement qui s'inscrit dans la durée et qui témoigne du travail intense de l'équipe municipale uniquement

tournée vers le service à nos concitoyens.

Depuis mars 2008, que d'événements, que de chantiers élaborés et réalisés ! Le bulletin municipal vous a permis de découvrir, au fil des années, la vie communale que nous avons cherché à rendre la plus attrayante possible.

Mes collègues élus et moi-même avons piloté le bateau communal. Celui-ci avance dans les eaux -parfois tumultueuses afin d'arriver à bon port. C'est certainement pour cette raison que nous avons installé un phare sur les berges du lac de Bournazel. Les écueils n'ont pas manqué, ni les récifs, et pourtant nous sommes arrivés à maintenir à flot notre commune, contre vents et marées, en dépit des difficultés.

En cette fin de mandature, vos élus continuent à travailler, la preuve en est apportée par les nouveaux chantiers qui voient le jour. Jusqu'à la fin du mandat, nous continuerons à appliquer les budgets votés au printemps, tout en maîtrisant les moyens techniques et financiers.

Comme vous pouvez le constater, votre équipe municipale ne se repose pas sur ses lauriers, et continue à œuvrer pour le bien de notre belle cité, pour son avenir et donc pour vous chers concitoyens.

le Maire, MARC GÉRAUDIE



CADRE DE VIE

>> Eclairage public en régie : une solution efficace et pérenne

Devant le mécontentement d'une partie de la population et le coût d'entretien élevé du parc par une entreprise privée, les élus ont souhaité réintégrer la gestion de tout l'éclairage public communal au service technique. Depuis 2010, une équipe de deux agents a été formée pour répondre aux multiples besoins.

Afin d'être performante, la commune a procédé à l'achat d'un camion nacelle. Les agents ont, quant à eux, participé aux formations d'habilitation électrique et de conduite de véhicule d'élévation. Les fournitures sont achetées directement auprès de sociétés spécialisées en grande quantité afin de baisser les coûts.



Aujourd'hui, malgré quelques ajustements toujours nécessaires, le service est performant et réactif. Il procède à une vérification minutieuse puis au remplacement du matériel défectueux tous les mois. L'efficacité est reconnue par tous. En témoignent les nombreux retours de riverains en mairie. Et l'économie par rapport à l'ancienne gestion est de près de 20%.

A ce titre, pour tout problème d'éclairage public, la mairie vous invite à la contacter par mail via le site internet ou par téléphone afin qu'une intervention soit programmée.



En parallèle, les élus continuent d'investir sur de l'éclairage public durable (à leds) dont l'entretien est pratique et la fiabilité reconnue.

>> Travaux de voirie, Tulle agglo

Dans le cadre de son programme d'investissement destiné à la voirie communautaire, Tulle Agglo a entrepris sur le territoire communal la rénovation des routes suivantes :

- les Cabannes de laporte
- la route de l'Etang via le moulin de Bussières
- la route des Fourches (1ère tranche)

Tulle Agglo a également participé aux travaux d'élargissement et de réseaux pluviaux route de « la Valette ». Le montant total de ces rénovations s'est élevé à 134 553,37€ HT.

Dans le cadre des travaux d'entretiens, le service voirie de Tulle Agglo a également effectué la réalisation dits «d'emplois partiels», allée des Biches et allée des Renards, pour une somme de 18 215€ HT.

Appelé également « point à temps », la réalisation «d'emplois partiels» consiste à réparer la chaussée en surface afin de limiter la formation de dégradations. Le rejet de gravillons en excédent est une conséquence inévitable de cette technique d'entretien.

Tulle Agglo, devant veiller au bon état des chaussées mais également de la signalisation routière, a aussi acheté des panneaux de signalisation que les services techniques communaux ont installés, notamment Avenue de la Gare.

>> Tri sélectif : la collecte en porte à porte se développe

Tulle agglo va élargir la collecte des emballages recyclables conditionnés en sacs jaunes transparents, en porte à porte, sur une partie de notre commune. A compter du jeudi 14 novembre, les camions de Tulle agglo ramasseront les emballages recyclables (hors verres et papiers) sur ces nouveaux secteurs, en plus des zones déjà collectées. La collecte des sacs jaunes interviendra désormais tous les 15 jours, semaine paire (et non chaque semaine comme cela était le cas jusqu'à présent), y compris pour les foyers qui étaient déjà collectés ; un calendrier de collecte a été d'ailleurs distribué à tous les habitants concernés ainsi que des plaquettes sur la façon de trier.

Il faut savoir que les emballages recyclables représentent 50 % du volume de nos poubelles. Si nous trions correctement, le volume de nos ordures ménagères diminuera donc de moitié ; la qualité du tri, ainsi que la participation de tous les foyers desservis, sont primordiales pour la réussite de cette collecte, la réduction des déchets ménagers et la préservation de notre environnement.

A retenir :

- collecte des ordures ménagères le lundi
- collecte des emballages recyclages (sacs jaunes) le jeudi tous les 15 jours, semaine paire



VIE DE LA COMMUNE

>> Un nouveau lotissement : «la Valette»

L'attrait de SEILHAC n'est plus à prouver. Afin de continuer le développement de notre commune, les élus ont pris la décision de construire de nouveaux espaces résidentiels.

Un lotissement est donc logiquement en cours de création dans le secteur de la Valette. Il est porté conjointement par un particulier et la mairie. Il comptera 17 lots de taille raisonnable (environ 1 000 m2) afin de favoriser l'achat pour les primo-accédants et de respecter les nouvelles normes des lois Grenelle.

Le prix au m² sera rapidement fixé. Les travaux seront réalisés conjointement par les entreprises Siorat, Miane et Vinatier et Seve Paysages sous la maîtrise d'œuvre de Claude Tourneix Ingénierie [CTI 19] à partir de la fin de l'année 2013.

Alors si vous êtes intéressés pour construire sur Seilhac, les élus vous invitent à se renseigner auprès de la mairie.



ZOOM SUR

>> Encore une belle saison estivale

Grâce au travail accompli par les bénévoles des différentes associations et avec le soutien logistique et financier de la Municipalité, nous avons pu profiter, lors de ce bel été de diverses manifestations qu'ont pu apprécier petits et grands.

La traditionnelle fête du 14 juillet s'est soldée par un grand succès tout comme la fête de l'âne grâce à l'enthousiasme des bénévoles. Le comité des fêtes et le foyer rural des jeunes avaient mis à disposition quant à eux, des structures gonflables au lac de Bournazel et proposaient un repas le soir avant que chacun n'admire le feu d'artifice offert comme tous les ans par la Municipalité.

La fête du 15 août a connu une affluence record dans les rues du Bourg dans le cadre du vide grenier. Le soir, à l'ombre des arbres centenaires du château, le feu d'artifice a éclairé le ciel de mille couleurs. Les vacanciers et les seilhacois ont aussi pu profiter de deux belles expositions, celle d'« Art et créations » et l'exposition de girouettes dans le cadre de la fête du vent qui a eu lieu aux Fafantes. Le site du lac de Bournazel étant l'atout principal de notre commune, la Municipalité a signé une convention d'animation estivale avec la Station Sport Nature Corrèze qui a ainsi assuré, développé et animé des activités telles que l'initiation au canoë sur le lac de Bournazel, le tir à l'arc sur le parking du lac, de la randonnée pédestre et du VTT autour du plan d'eau.

Le bilan de la saison touristique 2013 est satisfaisant avec un site de Bournazel toujours plus attractif grâce notamment aux travaux de la plage réalisés en 2012.



>> le mot de l'opposition

«Et une de plus! Réforme de l'éducation nationale. Cette dernière se fondait selon un principe essentiel: l'intérêt de l'enfant. Adapter le rythme scolaire aux rythmes naturels des enfants. Un cadre national... avec des déclinaisons possibles, une organisation... avec des dérogations possibles, des ateliers péri-scolaires...possibles (ou non!) avec une fréquentation facultative des enfants. Des moyens? Possibles (ou non!). Une « carotte » cependant pour les bons élèves, entendez les communes qui appliquaient la réforme dès la rentrée 2013 (50€ /enfant pour Seilhac).Ce fût le choix fait par la majorité muni-cipale, sans ouverture possible à la discussion.Un nouveau rythme scolaire qui diffère donc selon les écoles du canton, du département, du pays; des moyens humains et financiers à géométrie...très variable! Ce fameux « bon rythme » pour l'enfant se résumerait-il au seul passage à 4 jours ½ d'école par semaine? Malgré la réflexion attentive menée sur l'organisation locale, corrigée en fonction des desideratas des adultes concernés [compromis qui soulage également les dépenses], il a été choisi d'appliquer une réforme précipitée, inégalitaire, qui devrait être, a priori, remaniée dans l'avenir. Quant aux enfants? Ils devront s'adapter, sans doute et une fois de plus, à un nouveau rythme!» Catherine JAN